

Parc naturel
régional du Vercors

APPEL À PROJETS
PÉDAGOGIQUES EN
MILIEU SCOLAIRE

Année 2021-2022



Accompagner élèves et enseignants dans des projets de découverte et d'une meilleure connaissance du territoire est une des missions fondamentales des Parcs naturels régionaux. Pour 2021-2022, le Parc du Vercors propose aux enseignants de cycle 3, un appel à projets scolaires avec un panel de thématiques pour mieux comprendre les spécificités du massif.

A l'école du Parc, ... c'est parti !



SOMMAIRE

- 4 L'appel à projets en quelques mots
- 5 L'appel à projets, comment répondre ?
- 6 Les Aires Terrestres éducatives
- 7 Pastoralisme
- 8 A l'école de la Réserve
- 9 Les ABC de la Biodiversité
- 10 Le Parc du Vercors, Kézako ?
- 11 Outils pédagogiques
- 12 Nous contacter

L'APPEL À PROJETS EN QUELQUES MOTS

INTENTIONS

Depuis 2018, le Parc du Vercors propose chaque année, en partenariat avec l'Éducation nationale, un appel à projet scolaire à destination des écoles et collèges situés sur le territoire du Parc et les Villes Portes. Cet accompagnement pédagogique vise à mieux connaître les spécificités du massif et comprendre quel rôle joue le Parc. Il est mis en œuvre grâce à un accompagnement de l'équipe technique du Parc, la mobilisation d'intervenants en éducation à l'environnement, en éducation artistique et culturelle mais aussi grâce à l'engagement et à l'implication des enseignants qui répondent à l'appel à projet.

Pour chaque projet, un cadre générique est proposé et le parcours pédagogique est adapté à chaque classe et co-construit avec l'ensemble des équipes pédagogiques (Parc, intervenants et enseignants).

Les actions reposent sur une démarche projet et sont destinées aux élèves de cycle 3. En effet, les programmes croisent particulièrement les enjeux de l'éducation à l'environnement et au développement durable, ceux de l'éducation à la citoyenneté ainsi que ceux de l'éducation artistique et culturelle.

Cette année, plusieurs projets sont proposés. Plus de 40 classes au total, issues du territoire du Parc et de ses Villes Portes et associées (Crest, Grenoble, Romans sur Isère, Saint-Marcellin, Vinay et Mens) pourront en bénéficier.

Ces projets se caractérisent par :

- une réponse aux valeurs de l'École de la République et aux programmes scolaires,
- une cible à fort enjeu : le cycle 3,
- une approche en pédagogie de projet,
- des élèves acteurs,
- un engagement des équipes éducatives,
- le développement de multiples compétences chez les élèves.

Les équipes éducatives participantes sont accompagnées tout au long du projet et particulièrement en début de celui-ci lors d'atelier-rencontre, pour préciser les objectifs à adapter à chaque classe.

L'APPEL À PROJETS : COMMENT RÉPONDRE ?

Ce document détaille chacun des projets proposés et le nombre de classes qui pourront en bénéficier.

Pour certains des projets, la possibilité d'accompagnement du Parc est encore soumise à l'obtention des financements dont nous attendons la réponse. Les projets concernés sont marqués d'un astérisque dans le titre.

Pour s'inscrire, un formulaire commun à tous les projets est à remplir avant le 20 juin 2021 sur le lien suivant :

<https://framaforms.org/appele-a-candidature-projets-scolaires-pnr-annee-scolaire-20212022-1622463516>

La sélection des classes sera réalisée entre cette date et la fin de l'année scolaire pour que chaque enseignant sache avant les congés d'été sur quel projet il travaillera l'année scolaire 2021-2022.

L'équipe du service Education, Culture et Participation citoyenne se tient à votre disposition pour vous aider à candidater à l'adresse suivante : education@pnr-vercors.fr.

LES AIRES TERRESTRES ÉDUCATIVES*

Les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'un petit bout de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.



Aire terrestre de St-Martin-en-Vercors © Parc du Vercors

Public : classes de cycle 3

Communes : communes du périmètre du Parc, Villes Portes et associée

Capacité d'accompagnement : 5 classes

Résumé : Une aire terrestre éducative est une zone terrestre de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc...) qui devient le support d'un projet pédagogique de **connaissance et de préservation** de l'environnement pour des élèves, leur enseignant et leur référent (un acteur de la sphère de l'éducation à l'environnement, ici le Parc).

Cette démarche écocitoyenne est basée sur la gestion participative d'une zone délimitée.

En se réunissant sous la forme d'un « conseil de la Terre », les élèves réfléchissent et prennent toutes les décisions concernant leur aire terrestre éducative.

C'est l'occasion pour eux de découvrir leur territoire et ses acteurs dans le cadre d'un projet d'éducation à l'environnement durant lequel ils développent les compétences du programme scolaire. La pérennisation de l'ATE les années suivantes est souhaitable.

Objectifs pédagogiques :

- développer chez les élèves la notion de préservation d'un espace naturel, la démarche d'investigation
- développer de nouvelles attitudes et un rapport personnel à la nature et à ce qui nous environne
- développer l'autonomie, la pensée critique, l'engagement et la prise de décision collective

Grandes phases du projet :

- en amont : une journée d'acculturation et de préparation du projet pour les enseignants
- recherche de l'Aire Terrestre Educative et contractualisation
- inventaire de l'ATE et rédaction de l'état des lieux
- mise en œuvre d'actions
- dépôt de dossier de labellisation en fin d'année scolaire

→ 5 séances en face à face avec un intervenant en éducation à l'environnement / plusieurs séances de « conseil de la Terre »



PASTORALISME*

Le pastoralisme est une activité essentielle sur le territoire du Parc : activité économique, historique, elle contribue à produire une alimentation locale et de qualité ; c'est aussi une activité qui façonne les paysages. Face à des enjeux forts : changement climatique, prédation, multi-usage de l'espace, alimentation durable, accès à la ressource en eau, cette activité gagne à être connue et reconnue.



Alpage de la Chau – Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors © Parc du Vercors

Public : classes de cycle 3

Communes : Communes du périmètre du Parc faisant partie des communautés de communes suivantes : Diois, Massif du Vercors, Royans-Vercors, St Marcellin Vercors Isère, Trièves, Val de Drôme.

Capacité d'accompagnement : 12 classes

Résumé :

Ce projet pédagogique s'appuie sur un triptyque : l'éducation à l'environnement et au territoire, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation artistique et culturelle. Il s'agira de faire se questionner les élèves sur les grands enjeux du pastoralisme sur le territoire du Parc tout en comprenant que cette activité a subi de nombreuses mutations au cours du temps. Découvrir des métiers, la vie en alpage et comprendre comment l'élevage façonne les paysages. Au cours de l'année, les élèves participeront à une action concrète de manière à ancrer les apprentissages. Après une journée d'immersion en alpage, un artiste viendra faire découvrir un médium artistique et une pratique puis accompagnera les élèves à la création d'une œuvre pour valoriser ce qu'ils auront appris.

Objectifs pédagogiques :

- comprendre la complexité,
- développer l'autonomie, la pensée critique et l'engagement
- devenir acteur de son territoire
- développer des capacités d'expression en utilisant divers moyens de communication

Grandes phases du projet :

- en amont : une journée d'acculturation et de préparation du projet pour les enseignants
- des séances avec un éducateur à l'environnement
- une journée d'immersion en alpage
- des rencontres avec la Fédération des Alpagnes de l'Isère ou l'Association Départementale d'Economie Montagnarde de la Drôme et d'autres acteurs du pastoralisme
- des séances avec des intervenants en éducation artistique et culturelle

→ Une dizaine de séances en face à face avec différents intervenants / une journée d'immersion / une production artistique.



À L'ÉCOLE DE LA RÉSERVE



Animation sur les oiseaux © Parc du Vercors

Objectifs pédagogiques :

Savoirs

- acquérir des connaissances sur le patrimoine naturel (relief, géologie, climat, faune & flore) ainsi que sur la dimension culturelle et historique des Hauts-Plateaux (occupation des lieux, présence et activités humaines)
- sensibiliser à l'outil de protection de l'environnement qu'est une Réserve naturelle nationale (enjeux de protection)
- favoriser la compréhension de l'inscription de la Réserve naturelle dans le Parc naturel régional du Vercors

Savoirs-faire

- participer activement à la construction de son savoir et d'un projet
- développer des capacités d'expression en utilisant divers moyens de communication

Savoirs-être

- développer de nouvelles attitudes et un rapport personnel à la nature et à ce qui nous environne
- développer l'autonomie, la pensée critique, l'engagement
- devenir acteur de son territoire
- apprendre à échanger, à s'impliquer individuellement et collectivement dans un projet commun

Public : classes de cycle 3 en école élémentaire

Communes : communes de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors : Châtillon-en-Diois, Chichilianne, Corrençon-en-Vercors, Gresse-en-Vercors, La Chapelle-en-Vercors, St Agnan-en-Vercors, St Andéol

Capacité d'accompagnement :
7 classes

Résumé : L'intention de ce projet est de permettre aux élèves de découvrir concrètement ce qu'est une Réserve naturelle et de s'approprier le territoire des Hauts-Plateaux en leur proposant une immersion. Les élèves, mis en situation d'être acteurs de leur projet s'impliqueront concrètement dans des actions en faveur de leur environnement local. Ils partageront leurs découvertes au sein de l'école et lors d'une journée inter-classes.

Grandes phases du projet :

- en amont, une journée d'acculturation à la Réserve et de préparation du projet pour les enseignants à la Maison du Parc de Lans-en-Vercors.
- séquence 1 : Plongée au cœur de la Réserve naturelle (5 séances)
- séquence 2 : J'approfondis le projet (7 séances)
- séquence 3 : Je m'implique et participe (2 séances)
- séquence 4 : Je partage (3 séances)

→ 14 séances avec les élèves ; 3 séances de restitution du projet.



LES ABC DE LA BIODIVERSITÉ*

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur une commune. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle communale.



Pose de nichoirs © Yves Baudrier

Résumé :

La réalisation des Atlas de la Biodiversité Communale permettent l'acquisition de connaissances en mobilisant les habitants d'un territoire. Rallier les élèves à ce dispositif leur permettra d'apporter leur pierre à l'édifice d'une meilleure connaissance des espèces et des milieux de leur commune. Au choix des classes, le travail pourra se porter sur les insectes pollinisateurs, sur les chiroptères, sur les zones humides ou sur les haies et arbres remarquables. Il s'agira, au cours de séances dédiées à l'éducation à l'environnement de découvrir l'une de ces espèces ou l'un de ces milieux et d'en réaliser l'inventaire à proximité de l'école. Il sera partagé et intégré à l'inventaire plus global de la commune. Des actions d'accueil de ces espèces pourront être envisagées et réalisées ; des rencontres avec les habitants et autres professionnels participants à l'inventaire organisées. In fine, le projet permettra de fédérer autour de l'idée de la préservation de ce bien commun qu'est la biodiversité, en mobilisant les citoyens, les élus, les acteurs et les élèves.

Objectifs pédagogiques :

- développer chez les élèves la notion de préservation de la biodiversité
- développer de nouvelles attitudes et un rapport personnel à la nature et à ce qui nous environne
- développer l'intérêt pour la participation (sciences participatives) et l'engagement
- découvrir la culture scientifique par la mise en place de protocoles d'inventaires.

Public : classes de cycle 3

Communes : communes du périmètre du Parc ayant candidaté sur les Atlas de la Biodiversité communale.

Capacité d'accompagnement : 15 classes en 2021-2022 puis 15 autres classes en 2022-2023.

Grandes phases du projet :

- en amont, une journée d'acculturation et de préparation du projet pour les enseignants
- séance de découverte de l'espèce ou du milieu choisi
- séances d'inventaires
- séance de réalisation d'une action concrète pour accueillir la biodiversité.



→ 4 séances en face à face avec un intervenant en éducation à l'environnement

LE PARC DU VERCORS, KÉSAKO ?

En partenariat avec Valence Romans Agglo, le Parc du Vercors souhaite s'engager auprès des communes candidates au futur périmètre du Parc et en particulier auprès des élèves qui seront peut-être les futurs citoyens du Parc de demain. Pour les écoles (listées ci-dessous) qui auront candidaté à l'appel à projets pédagogiques de Valence Romans Agglo, une séance sera consacrée à la découverte de ce qu'est un Parc, celui du Vercors, son fonctionnement et ses spécificités.



*Découverte des paysages du Parc naturel régional du Vercors
© Parc du Vercors*

Public : classes de cycle 3

Communes : La Baume d'Hostun, Hostun, Beauregard Baret, Rochefort Samson, Barbières, St Vincent la Commanderie, Peyrus, Barcelonne, Montvendre, La Baume Cornillane, Ourches, Vaunaveys la Rochette.

Résumé : Les Parcs naturels régionaux, labellisés par l'État, cherchent à trouver le juste équilibre entre le développement de leur territoire (activités économiques, agricoles, touristiques, cadre de vie) et la préservation des ressources naturelles, des espaces et des espèces. Ils accueillent des patrimoines naturels et culturels remarquables.

Le Parc naturel régional du Vercors est aujourd'hui composé de 83 communes qui se sont

engagées dans le projet de Parc, formalisé dans une Charte. Cette charte doit être renouvelée en 2023, et courir jusqu'à 2038.

Certaines communes de La Raye et des Monts du Matin, pourraient - si elles le décident - intégrer le nouveau périmètre du Parc et adhérer au projet.

L'intention de ce projet est de permettre aux élèves de ces communes d'en découvrir les spécificités et les enjeux, - en partenariat avec le projet scolaire de Valence Romans Agglo, il est proposé aux classes de cycle 3 des potentielles « futures » communes du Parc, une séance supplémentaire, spécifique au Parc du Vercors, et axée sur la thématique choisie. L'eau, l'alimentation durable, la forêt, les énergies ou encore la biodiversité sont des sujets au coeur des missions des Parcs !

Objectifs pédagogiques :

- développer chez les élèves des premiers éléments de connaissances de ce qu'est le Parc naturel régional du Vercors
- développer la curiosité des élèves pour en savoir plus sur les notions de partage de l'espace et de maintien des équilibres entre activités humaines et richesses naturelles.

Grandes phases du projet :

La séance spécifique "Le Parc du Vercors, je le découvre" abordera de manière ludique :

- les paysages qui composent le territoire
- le lien entre les paysages et la thématique choisie (alimentation, eau, énergie, biodiversité)
- le rôle d'un Parc naturel régional

→ 1 séance en face à face avec les élèves en plus des séances du projet de Valence Romans Agglo.

A noter : les enseignants des communes citées plus haut n'ont pas de formulaire à remplir, il leur suffit de répondre à l'appel à projet de Valence Romans

Agglo.



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET MISE EN RÉSEAU

AU-DELÀ DES PROJETS SCOLAIRES

Vous souhaitez mener un projet en autonomie, en dehors de l'appel à projet, les équipes du Parc pourront vous renseigner pour utiliser des ressources pédagogiques, être mis en lien avec des intervenants en milieu scolaire ou d'autres acteurs du territoire.

Le Parc du Vercors réalise et met à disposition **du matériel éducatif au service des projets** d'enseignants, d'éducateurs à l'environnement ou d'animateurs : jeux, fiches découverte, cahiers, expositions et mallettes.

Ces supports de sensibilisation et d'éducation au territoire abordent des thèmes variés : l'eau, l'alimentation, l'énergie, l'habitat, le changement climatique, l'agriculture, la mobilité, la forêt... Tout en visant à susciter l'enthousiasme et l'implication des utilisateurs, ils délivrent de la ressource scientifique et incitent à l'exploration sensorielle de terrain, au questionnement collectif et à la mise en œuvre de projets écocitoyens.

Si vous ne bénéficiez pas d'un accompagnement pédagogique de la part du Parc, vous pouvez aussi nous solliciter pour le prêt de matériel pédagogique afin d'être autonomes dans la réalisation de vos propres projets.

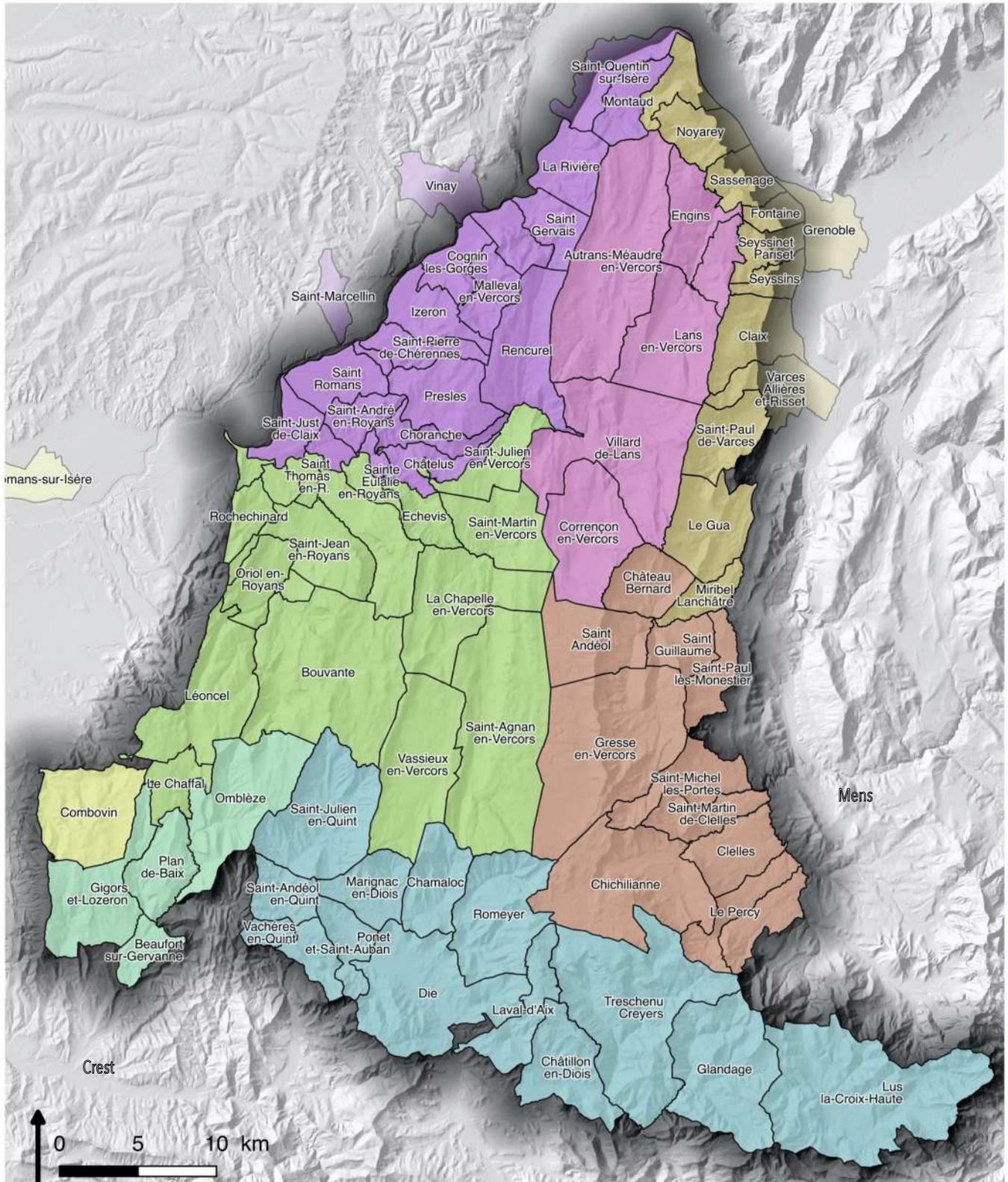
Des outils
adaptés au local,
au service de
vos projets

NOUS CONTACTER

Pour les projets Pastoralisme et ATE :
noellie.ortega@pnr-vercors.fr / 04 76 94 38 09

Pour le projet A l'école de la Réserve :
evangeline.sauve@pnr-vercors.fr / 06 99 25 87 17

Pour les projets ABC et le Parc du Vercors Kesako ?
djamilia.bazoge@pnr-vercors.fr / 04 76 94 38 28



Nos partenaires :



Les communautés de
communes du territoire du
Parc.

Parc naturel
régional du Vercors
Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr